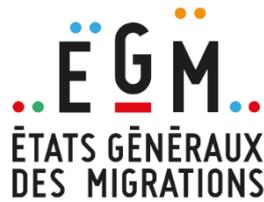


Communiqué de presse



(Caen, le 22 décembre 2018)

Situation des personnes exilées à Ouistreham : L'assemblée locale des Etats Généraux des Migrations de Caen dénonce l'inaction délétère de la municipalité.

L'assemblée locale des Etats Généraux des Migrations regroupe depuis 2017 des associations et collectifs de soutien aux personnes étrangères dans la Calvados et dans la Manche [1], dans le but de dénoncer la politique migratoire actuelle et être force de proposition afin d'impulser des changements concrets et radicaux dans sa mise en œuvre sur le territoire.

Ces acteurs condamnent le refus des élus de la majorité municipale de Ouistreham, le 17 décembre 2018, d'accéder à la requête des associations de la commune de mettre à disposition un abri dédié aux distributions alimentaires et vestimentaires pour les jeunes migrants en transit sur la commune.

Ils dénoncent l'état de dénuement extrême dans lequel les exilés de Ouistreham sont maintenus depuis plus d'un an considérant que leurs droits et leurs besoins fondamentaux sont bafoués, que les traitements inhumains et dégradants auxquels ils sont exposés renforcent leur vulnérabilité au cœur de l'hiver malgré la mobilisation remarquable de plusieurs centaines de bénévoles et les initiatives des municipalités de Colleville-Montgomery et Lion-sur-Mer.

Forts du rapport publié par le Défenseur des Droits le 14 décembre 2018 [2], les Etats Généraux des Migrations réaffirment l'urgence d'ouvrir un lieu permettant à ces personnes, quelle que soit leur situation administrative, de prendre des repas, d'être soignées, de pouvoir se laver et d'être informées de leurs droits.

Ils demandent aux pouvoirs publics d'être à la hauteur des responsabilités qui leur incombent en proposant des solutions d'hébergement dignes et pérennes à toutes les personnes en transit à Ouistreham, en vertu du caractère inconditionnel du droit à l'hébergement.

En outre, les Etats Généraux des Migrations rappellent que la défaillance des pouvoirs publics affecte particulièrement les exilés mineurs à Ouistreham, « laissés à leur sort en raison du caractère largement inadapté et sous-dimensionné des dispositifs prévus en leur faveur » [3].

Enfin, les Etats Généraux des Migrations s'associent aux recommandations du Défenseur des Droits pour que soient dénoncés les accords conclus avec la Grande-Bretagne qui empêchent les exilés qui le souhaitent d'atteindre la Grande-Bretagne et, que soit suspendue l'application du Règlement Dublin III qui ne fait pas renoncer les exilés à leur projet migratoire mais les incite à vivre dissimulés et les condamne à une errance perpétuelle.

[1] AG de Lutte contre toutes les expulsions, ASTI 14, CAMO, CCFD-Terre Solidaire, Citim, Démosthène, Emmaüs 14, Itinérances Sud Manche, La Cimade Caen, LDH, Médecins du monde, Terre des Hommes, ARCAL, Mouvement du Nid Caen, Eau Vive Normandie, Horizons solidaires.

[2] Rapport « Exilés et droits fondamentaux, trois ans après Calais », Défenseur des Droits, décembre 2018. Trois ans après son rapport de 2015, le Défenseur des Droits dresse un nouveau bilan en élargissant ses observations à Grande-Synthe, Ouistreham et Paris.

[3] Ibid. p.33

Contacts EGM :

<https://eg-migrations.org/>

<https://www.facebook.com/EGMcaen/>

- **Camille GOURDEAU, ASTI 14** : 06 50 72 45 15 - camillegourdeau@gmail.com
- **Miguel MARTINEZ, CAMO Ouistreham** : 06 81 67 64 57 - michel.martinez1@orange.fr
- **David SAUNIER, CCFD Terre Solidaire 14** : 06 41 77 61 31 - dav_saunier@yahoo.fr
- **Benedicte VACQUEREL, LA CIMADE** : 07 57 40 54 10 - benedicte.vacquerel@lacimade.org